



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-101564>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **26-101564**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie d'ANTONY

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintenance du système de vidéoprotection urbaine et des infrastructures mutualisées associées

Description : Le présent marché a pour objet la maintenance préventive et curative de l'ensemble du parc de vidéoprotection et des infrastructures mutualisées associées.

Identifiant de la procédure : fba41472-f777-4ee1-9cd4-93c1a4f71e56

Identifiant interne : 2027-DSA03

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : En cas d'infructuosité, il sera possible de recourir à une procédure négociée au sens de l'article R. 2124-3-6°) ou, le cas échéant, de l'article R. 2122-2 du Code de la Commande Publique. Si nécessaire, la Ville pourra également recourir aux dispositions de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50600000 Services de réparation et d'entretien des matériels de défense et de sécurité

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : ANTONY

Code postal : 92160

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Informations complémentaires : Conformément aux articles R. 2142-19 et R. 2142-20 du Code de la Commande Publique, les candidats peuvent se présenter soit en tant que candidat individuel, soit sous la forme d'un groupement conjoint ou d'un groupement solidaire. La composition du groupement ainsi que son mandataire devront être présentés lors de la remise des offres. La recevabilité de la candidature sera analysée pour chaque entreprise, que le groupement soit solidaire ou conjoint. L'appréciation des capacités financières, professionnelles et techniques sera globale. Les candidats peuvent présenter une offre en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Maintenance du système de vidéoprotection urbaine et des infrastructures mutualisées associées

Description : Le présent marché a pour objet la maintenance préventive et curative de l'ensemble du parc de vidéoprotection et des infrastructures mutualisées associées.

Identifiant interne : 2027-DSA03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50610000 Services de réparation et d'entretien du matériel de sécurité

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où dans l'Espace économique européen

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit tacitement 3 fois pour une durée équivalente, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder 4 ans. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Le cas échéant, la Ville informera le titulaire de la décision de non-reconduction par courriel avec accusé de réception au plus tard 2 mois avant la fin de validité du marché.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est passé sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 300 000 Euros HT. La Ville émettra des bons de commande au fur et à mesure de ses besoins. Le titulaire peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché à condition d'avoir obtenu du représentant du pouvoir adjudicateur l'acceptation de chaque sous-traitant et l'agrément de ses conditions de paiement. Les variantes ne sont pas autorisées. Il n'est pas prévu d'options. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de s'adresser à un autre titulaire afin d'exécuter les prestations objet du présent marché que le candidat serait dans l'incapacité de réaliser. Ces prestations seront d'un montant inférieur à 10% du montant maximum HT du marché, par an. Compte tenu de la nature sensible des prestations de maintenance du système de vidéoprotection urbaine, de la nécessité d'assurer la disponibilité et la continuité de fonctionnement du dispositif, ainsi que des compétences techniques, habilitations et exigences de sécurité et de confidentialité requises des personnels intervenants, l'introduction d'une condition d'exécution imposant le recours à des personnels en insertion serait susceptible de rendre techniquement difficile l'exécution des prestations et/ou de restreindre la concurrence. En conséquence, la Ville décide, sur le fondement du 3° du II de l'article L. 2112-2-1 du Code de la Commande Publique, de ne pas prévoir une telle condition d'exécution sociale.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur économique appréciée au regard du montant total en € HT inscrit dans le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au regard du mémoire technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale : Les engagements du titulaire en matière de réduction de l'empreinte environnementale (emballages, déplacements, gestion des déchets)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/11/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 23/11/2026 à 13:30

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise
Description des délais d'introduction des procédures de recours: voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie d'ANTONY

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie d'ANTONY

Organisation qui traite les offres : Mairie d'ANTONY

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie d'ANTONY

Numéro d'enregistrement : 21920002900011

Adresse postale : Place de l'Hôtel de Ville

Ville : ANTONY

Code postal : 92160

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Service Marchés

Adresse électronique : marchespublics@ville-antony.fr

Téléphone : 0140966840

Adresse internet : <https://www.ville-antony.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Prestataire de services de passation de marché

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy Pontoise

Numéro d'enregistrement : 179 507 025 00015

Adresse postale : 2 Boulevard de l'Hautil

Ville : Pontoise

Code postal : 9500

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d65e643f-0ae6-46cc-8c25-7982be7e29c7 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/10/2026 à 16:23

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/10/2026